

# LACOURTE RAQUIN TATAR

AVOCATS

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

PARIS, LE 27 JUILLET 2020

### LACOURTE RAQUIN TATAR CONSEIL D'ORANGE DANS LE CADRE DE LA CRÉATION D'ORANGE BANK AFRICA EN PARTENARIAT AVEC NSIA

**Lacourte Raquin Tatar a conseillé Orange, dans le cadre de la création d'Orange Bank Africa en partenariat avec NSIA pour démocratiser l'accès aux services financiers et renforcer l'inclusion financière en Afrique de l'Ouest.**

Orange Bank Africa répondra aux besoins d'une grande partie de la population, souvent exclue du monde bancaire classique, en lui permettant d'emprunter ou d'épargner de faibles montants essentiels pour son quotidien. Dès son lancement, Orange Bank Africa proposera, à travers le canal Orange Money, une offre d'épargne et de micro-crédit permettant d'emprunter à partir de 5.000 FCFA de façon instantanée depuis son mobile.

Lacourte Raquin Tatar a conseillé Orange avec une équipe composée de **Renaud Rossa** (associé), **Christophe-Marc Dablon** (collaborateur) et **Sébastien Roy** (collaborateur).

CMS Francis Lefebvre a conseillé NSIA avec une équipe composée de **Pierre Marly** (associé) et **Benoit Saint-Pierre** (collaborateur).

**A propos de LACOURTE RAQUIN TATAR - [www.lacourte.com](http://www.lacourte.com)**

Lacourte Raquin Tatar devient un cabinet d'avocats d'affaires *leader* dans ses domaines d'intervention : les fusions-acquisitions, l'immobilier et la fiscalité. Autour de ces expertises, le cabinet dispose de compétences reconnues en droit public, en urbanisme, en réglementation financière et en financement.

Au 1er janvier 2020 le cabinet compte 60 avocats dont 17 associés et 3 counsels.

#### **Contacts presse :**

Marouane Nokri

[m.nokri@eliott-markus.com](mailto:m.nokri@eliott-markus.com)

+33 1 53 41 41 98

